

7P INSTALLATEUR(TRICE) EN CHAUFFAGE CENTRAL PLEIN EXERCICE et ALTERNANCE

DEGRÉ 3° degré Professionnel

CONDITIONS D'ADMISSION - CE 6P et CQ 6P
- CESS en 6TQ technicien(ne) en équipements thermiques

		Plein exercice	Alternance
GRILLE HORAIRE	Formation Commune	18h	12h
	Religion catholique	2h	-
	Français	4h	4h
	Éducation physique	2h	-
	Formation scientifique	2h	2h
	Mathématique	2h	2h
	Formation socio/éco	2h	2h
	Options de base groupée	18h	4h
	C.T sanitaire/chauffage	8h	6h
	T.P sanitaire/chauffage	10h	-

DESCRIPTION DU MÉTIER Le profil de qualification est un référentiel qui décrit les fonctions, les activités et les compétences exercées par des **travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise.**

Une fonction est un grand sous-ensemble de tâches qui concourent, au sein d'une activité productive, à assurer un certain type de résultat.

L'installateur en chauffage central, par exemple, doit généralement remplir les fonctions suivantes : concevoir une installation - réaliser une étude de projet ; assurer la gestion administrative et commerciale ; organiser son chantier ; exécuter les travaux préparatoires à l'installation des équipements ; monter l'installation de chauffage et la mettre sous pression ; effectuer la mise en service l'installation de chauffage de petite ou moyenne puissance ; monter des installations gazières ; assurer l'entretien et la maintenance de l'installation ; dépanner ; remettre le chantier en état.

Une activité est l'opération par laquelle un travailleur réalise une partie d'une fonction (une partie de l'activité de production).

Une compétence est une aptitude requise pour réaliser certains actes.

La compétence exige de la part du travailleur des acquis qui peuvent être de quatre types :

- Les connaissances qui sont les informations, les notions, les procédures acquises, mémorisées et reproductibles par un individu dans un contexte donné.
- Les capacités cognitives qui sont les opérations mentales, les mécanismes de la pensée que l'individu met en oeuvre quand il exerce son intelligence.
- Les habiletés qui sont les perceptions, les mouvements, les gestes acquis et reproductibles dans un contexte donné qui s'avèrent efficaces pour atteindre certains buts dans le domaine gestuel (physique et manuel).
- Les attitudes qui sont des comportements sociaux ou affectifs acquis par l'individu et mobilisables dans des domaines de la vie domestique ou professionnelle.

Le Profil de Formation est le référentiel qui présente l'ensemble des compétences à acquérir en vue de l'obtention du certificat de qualification (CQ7).

Il est évident qu'au terme de sa formation, l'élève ne pourra maîtriser toutes les compétences du Profil de Qualification.

Un classement des compétences se justifie donc.

Les compétences du Profil de Formation sont classées de la manière suivante :

- CM (compétences à maîtriser) ; elles sont à maîtriser en fin de formation (en fin de 7ème)
- CEF (compétences à exercer) ; elles peuvent être exercées au cours de la formation, mais la maîtrise ne peut être certifiée qu'à l'issue d'une formation ultérieure à la formation CQ7
- CEP (compétences à exercer) ; elles peuvent également être exercées au cours de la formation, mais la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité PROFESSIONNELLE elle-même.

CERTIFICATS OBTENUS

- CESS INSTALLATEUR(TRICE) EN CHAUFFAGE CENTRAL
- CQ 7P INSTALLATEUR(TRICE) EN CHAUFFAGE CENTRAL .